

Province de Québec
Municipalité de Saint-Samuel
Mardi 5 mars 2019

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal, tenue mardi, le 5 mars 2019 à 19h30 au 140, rue de l'Église à Saint-Samuel.

Sont présents : Sandra Lampron, Grégoire Bergeron, Claudia Doucet, Léo Gauthier Martin Tourigny.
Est absent : Patrick Mathis

La séance est ouverte à 19h30 par monsieur Camille Desmarais, maire. Madame Suzie Constant, directrice générale fait fonction de secrétaire de la séance.

M Desmarais souhaite la bienvenue à l'auditoire et se présente.

2019-03-024 Adoption de l'ordre du jour.

Il est proposé par monsieur Léo Gauthier et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit adopté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.

2019-03-025 Adoption du procès-verbal du 5 février 2019 séance ordinaire et le suivi.

Il est proposé par monsieur Grégoire Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers que le procès-verbal du 5 février 2019 séance ordinaire, soit adoptée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.

2019-03-026 Adoption des comptes.

Il est proposé par madame Sandra Lampron, secondé par monsieur Léo Gauthier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le Conseil approuve, telle que présentée, la liste des dépenses autorisées et payées totalisant 39 097.91\$, dont 9 045.63\$ en déboursés directs pour les salaires.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée certifie que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses décrites par le Conseil de cette séance de la Municipalité de Saint-Samuel.

2019-03-027 Dépôt des états financiers 2018.

La conseillère Sandra Lampron propose de refuser le dépôt des états financiers et demande d'attendre l'acceptation des soldes disponibles du règlement 2017-291 du ministère au plus tard en mai ils seront acceptés

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2019-03-028 Autorisation de signer les chèques et effets bancaires.

Il est proposé par monsieur Grégoire Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les représentants de la municipalité de Saint-Samuel Camille Desmarais, maire, Suzie Constant, directrice générale et/ou Grégoire Bergeron, conseiller, soient autorisés à signer les chèques et autres documents de la caisse pour le compte portant le folio 626030 que nous détenons à la caisse Desjardins des Bois-Francis.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2019-03-029 **Accepter le règlement de la Régie incendie de la Bulstrode # 07-2019**

La Régie Intermunicipale de Sécurité Incendie de Bulstrode a adopté le 19 février le règlement 07-2019 décrétant une dépense de 469 819\$ et un emprunt de 469 819\$ pour l'acquisition d'un camion autopompe.

Toujours en vertu de l'article 607 du Code municipal du Québec, le conseil de chaque municipalité doit, au plus tard à la deuxième séance ordinaire qui suit la réception de la copie du règlement, approuver ou refuser celui-ci.

En conséquence, sur proposition de madame Claudia Doucet appuyée par monsieur Léo Gauthier le conseil municipal accepte le règlement #07-2019.

2019-03-030 **Régie incendie de la Bulstrode.**

Le conseiller Grégoire Bergeron propose d'accepter les états financiers de l'organisme contrôlé, Régie incendie de la Bulstrode, tels que rédigés par la firme Roy Desrochers Lambert, comptables agréés, pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2018. Les états financiers et le rapport du vérificateur sont déposés.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.

2019-03-031 **Avis de motion – règlement # 2019-305**

Il est, par la présente, donné avis de motion, par madame Claudia Doucet, Conseillère, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement numéro 2019-305 décrétant un emprunt pour consolidation de déficit.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.

2019-03-032 **Dépôt de projet de règlement # 2019-305.**

Il est, par la présente, déposé par madame Sandra Lampron conseillère, le projet du règlement numéro 2019-305 intitulé décrétant un emprunt pour consolidation de déficit. Qui sera adopté à une séance subséquente.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.

2019-03-033 **Conformité des installations septiques.**

Le conseiller Léo Gauthier propose un remboursement de 1 500\$, tel qu'il a été adopté au budget 2019, pour la conformité des installations septiques au : 430, rang 2.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.

2019-03-034 **Opposition à la loi sur l'enregistrement des armes à feu au Québec.**

La municipalité ne se prononce pas à ce sujet.

2019-03-035 **Annonce publicitaire-feuilleton paroissial.**

Il est proposé par madame Claudia Doucet de renouveler l'annonce publicitaire dans le feuilleton paroissial du Bienheureux Jean XXXIII, au montant de 218,44\$ pour 52 semaines.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2019-03-036 **Semaine nationale de la santé mentale 2019.**

Considérant que la Semaine nationale de la santé mentale se déroule **du 6 au 12 mai ;**

Considérant que le thème « **DÉCOUVRIR C’EST VOIR AUTREMENT** » vise à renforcer et à développer la santé mentale de la population du Québec ;

Considérant que les municipalités du Québec contribuent à la santé mentale positive de la population ;

Considérant que favoriser la santé mentale positive est une responsabilité à la fois individuelle et collective, et que cette dernière doit être partagée par tous les acteurs de la société ;

Considérant qu’il est d’intérêt général que toutes les municipalités du Québec soutiennent la Semaine nationale de la santé mentale ;

Par conséquent, le conseil municipal du 5 mars de Saint-Samuel, proclame la semaine du 6 au 12 mai 2019 « **Semaine de la santé mentale** » et invite tous les citoyennes et citoyens ainsi que toutes les entreprises, organisations et institutions à reconnaître les bénéfices de l’astuce **DÉCOUVRIR C’EST VOIR AUTREMENT**.

Correspondance : Demande d’arbres

Réseau information municipale du Québec
Invitation à Agri-Ressources
Les Fleurons du Québec
La boucle, le grand défi Pierre Lavoie
Concours Mordu du bénévolat
Prix jeunesse MRC
Innovation et audace
Relais pour la vie
CDEV 5 à 7 réseautages

Période de questions.

Les citoyens posent diverses questions : est-ce que les fissures seront colmatées à l’été? la Route Rivard va-t-elle être asphaltée? Le conseiller responsable va vérifier.

Responsabilité des conseillers.

Mme Lampron a rencontré le responsable de la patinoire, les buts ont besoin de filet, les tapis pour patin seraient à changer et vérifier de mettre de l’eau dans le drain pour la senteur.

M Bergeron : Je n’ai pas assisté à la dernière réunion de la clinique l’ASBF.

Mme Doucet : l’adoption du plan d’action politique familiale devrait se faire en avril.

M Gauthier : aucune plainte concernant les chemins

Martin Tourigny : il y a beaucoup trop de transport lourd dans le domaine, il faut trouver une solution.

M Desmarais remercie les citoyens de leurs participations.

Levée de la séance ordinaire.

Sur ce, les sujets de l’ordre du jour étant épuisés, la conseillère Sandra Lampron propose la levée de la séance à 20 h 52. La séance est close.

« Je, Camille Desmarais, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu’il contient au sens de l’article 142 (2) du Code municipal ».

En conséquence, il n’exercera pas son droit de veto.

**Camille Desmarais,
Maire**

**Camille Desmarais,
Maire**

**Suzie Constant,
Secrétaire de la séance**

